

RITTERNOUVELLES

Bulletin d'information de la
Commune de RITTERSHOFFEN



N° 96

juin 2020



Cerisier en fleur à Rittershoffen, la météo printanière invitait à sortir alors qu'il fallait rester confiné chez soi !

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants de Rittershoffen,

Nous venons de vivre un printemps inédit avec une crise sanitaire d'une énorme ampleur. Cette pandémie planétaire, aux conséquences multiples, nous a tous surpris et nos comportements ont changé et nous sont, aujourd'hui encore, dictés pour préserver la santé collective !

Chacun a dû faire face à cette nouveauté, à cette menace ! Si certains d'entre vous ont été en première ligne, d'autres se sont mis au télétravail, au confinement. L'esprit civique était et reste une valeur qui guide notre vie quotidienne et probablement pour longtemps !

Le dernier événement marquant de notre vie publique antérieure au confinement furent les élections municipales du dimanche 15 mars. L'instauration du confinement reporta l'installation de la nouvelle équipe municipale au 27 mai 2020. Ainsi pendant plus de deux mois, M. Dany Pflug et son Conseil ont poursuivi leur mandat.

Merci à eux, qui pendant six ans ont porté de grands projets : salle des fêtes, école élémentaire et presbytère protestant. Certains ont décidé d'arrêter leur mandat alors que d'autres poursuivent leur investissement en faveur de notre village.

Merci aux nouveaux conseillers qui les ont rejoints et qui ont voulu s'engager avec moi afin d'œuvrer ensemble en faveur d'un cadre de vie de qualité.

Nous avons apprécié d'avoir été largement plébiscités par vous dès le premier tour !

Bien cordialement, votre Maire
Jean-Bernard Weigel

Informations pratiques :

Mairie : 03.88.80.00.31 / mairie.rittershoffen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 17h à 19h.

Permanences du Maire ou des adjoints : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 17h à 19h.

Maire : 06.30.99.56.98

Adjoints : Thierry Hoffmann 06.08.66.72.53 Patrick Rohrbacher : 06.74.56.54.43

Location/réservation salle des fêtes : appeler en mairie lors des permanences du Maire.

Agence postale : 03.88.80.00.50

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45.

Ecole : 03.88.80.15.62 / ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com

Communauté de communes de l'Outre-Forêt : 03.88.05.61.10 /

contact@cc-outreforet.fr

Cocom ordures ménagères : 03.88.05.69.46

Premières décisions du nouveau Conseil Municipal

Au niveau de la communication

- ❖ Le Ritternouvelles ne paraîtra plus que 2 fois dans l'année : fin décembre et fin juin. Les cultes et messes de Pâques et de Noël n'y figureront plus ; les paroisses faisant très bien circuler leurs informations. Les délibérations du Conseil seront, dans la mesure du possible, rédigées de manière moins formelle.
- ❖ Un site internet se mettra progressivement en place. Vous y trouverez des informations utiles, des actualités de la vie associative, les Ritternouvelles, un volet histoire du village, ...
- ❖ Une page Facebook véhiculera plus rapidement l'information vers un public plus jeune, plus réactif.

Christine Schmidt et Sébastien Klein mettront à l'œuvre leurs compétences dans ce domaine.

Au niveau de la transparence des finances : davantage de clarté pour être compris.

- ❖ Qui dit grands chantiers, ces six dernières années, dit grandes dépenses ! Nous n'avons d'autre choix que de faire avec les maigres moyens dont nous disposons à présent. Ceci ne signifie pas inaction mais réflexion et sélection rigoureuse des projets futurs !



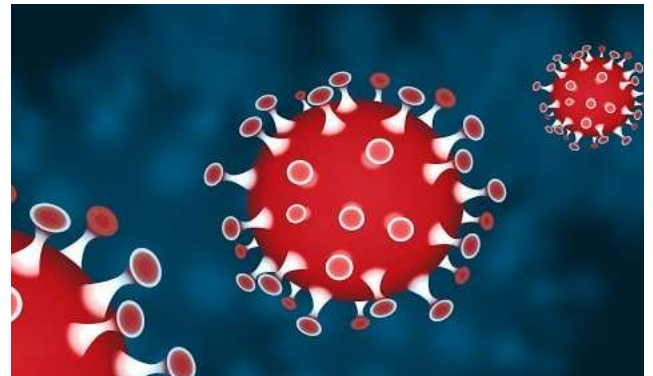
- ❖ Quelques chiffres limpides ! Début 2019, la Commune disposait de 111 000€. Début 2020, elle disposait de 112 000€ mais dans cette somme sont inclus les 104 000€ de subvention de la CAF versés pour la réalisation de la micro-crèche et en 2019 peu d'investissements ont été réalisés.
- ❖ Quelques subventions pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école élémentaire restent à percevoir. Elles seront hélas absorbées par les travaux d'abaissement des trottoirs aux deux principaux carrefours du village. Le passage des piétons en sera facilité et davantage sécurisé.

Au niveau circulation

- ❖ ***A partir du 1er juillet, le passage entre le parking de la salle des fêtes et la rue du stade sera interdit aux véhicules à moteur : voitures, motos, scooters, ...***



Depuis la création du parking, cet endroit inquiétait le Conseil municipal et nombre de citoyens du village. Vitesse excessive, non respect des couloirs de circulation, rodéo, ... nous ont conduits à prendre cette mesure de sécurité. Bien évidemment le libre passage reste aux piétons et cyclistes.



COVID-19

Invisible, là autour de nous et aux lourdes conséquences !

La parole tout d'abord aux enfants de l'école.
Texte rédigé par les grands de l'école maternelle,
le mardi 23 juin 2020.

Classe de Mme Muriel Kraemer avec Laurence Itzel (ATSEM).



« Le confinement c'est quand on doit rester chez soi à cause du Coronavirus. Le Coronavirus, c'est une maladie grave qui peut faire des trous dans les poumons. Si on l'attrape, on peut mourir. »

Après le confinement, certains d'entre-nous sont revenus à l'école. Il fallait respecter la distance d'1 mètre entre nous.

Depuis cette semaine, nous avons le droit d'être tous ensemble à l'école.

Et on peut à nouveau se toucher.

On est trop contents de retourner à l'école et de revoir les copains ! »

La classe de CP/CE1 de Mme Sylvia Dupuis :

Angst Bastien – Beldan Neyelle
– Graff Thibault – Jaeger Tara –
Kern Hugo – Kraemer Manon –
Marmillod Haberkorn Lucenzo –
Strasser Louisa – Weimer
Pauline – Beyreuther Quentin-
Delebecque Lucie – Duc Noé –
Hoehn Louis – Kaiser Enzo –
Kern Tom – Mengus Maël –
Schleiffer Lûna – Schulz Robin
– Vonau Alexis.



Pendant le confinement, nous

avons envie d'aller voir les copains et la famille. Ils nous ont manqué. Certains d'entre nous voulaient retourner à l'école et d'autres non. Il y a des moments où nous étions tristes et d'autres où nous étions joyeux. Nous avons fait des activités comme par exemple : des jeux de société, du football, du basket, se baigner dans la piscine, jouer avec nos animaux de compagnie, faire de la balançoire, bricoler, jouer à cache-cache, faire du vélo et de la trottinette, jouer à la balle, jardiner, dessiner, jouer à des jeux vidéo, faire du cerf-volant, regarder la télévision, lire des livres, cuisiner, nous avons aussi bien travaillé pour continuer à progresser...

Nous sommes contents de retourner à l'école parce qu'une majorité d'entre nous en avait assez de rester à la maison. Nous sommes contents de retrouver nos copains pour jouer mais aussi notre maîtresse et Nicole. Le premier jour, avant d'arriver à l'école nous étions un peu inquiets mais tout s'est bien passé !



La classe de CE2 /CM1/CM2

**de Mme Nathalie
Litloff :** Quentin, Yann,
Loïc, Frédéric, Kenza,
Tom, Louise, Thibaud,
Flora, Timéo, Léa,
Esteban, Ladislas, Lily,
Lucie, Nina, Victor,
Mae-Lynn, Léa,
Léopold, Evan, Soan,
Lucas, Laurine, Elisa,
Amélie.

**Le confinement était
une période difficile car
nous devions rester à la
maison, nous étions un
peu comme en prison.**

Heureusement nous avons tous un jardin petit ou grand qui nous permettait de jouer dehors. Baignades dans nos piscines, jeux de société, football et basket dans la cour, jeux dans le jardin, trampoline, télévision, vélo, jardinage et semis, devoirs ont rythmé nos journées.

A partir du 25 mai, l'école a réouvert ses portes. Nous étions 9 élèves maximum par classe, parce que nous devions respecter des distances entre nous pour éviter de se contaminer. Nous avons dû beaucoup nous laver les mains, respecter les gestes barrières, jouer ensemble à au moins un mètre de distance. Le travail en petit groupe était plus calme qu'en classe complète, c'était mieux que de travailler seul à la maison.

Le lundi 22 juin, nous avons tous repris l'école. Nous étions tous contents de nous retrouver, le copains et copines, la maîtresse et Célia nous ont manqué ! Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau jouer tous ensemble en récréation.

COVID-19 et ses répercussions

Sur la vie associative et communale : dans l'ordre chronologique

Annulations de l'exposition et du marché au puces de Passion Bécane, de l'assemblée générale de Groupama, du concert de printemps de l'HMR, du nettoyage de printemps sur le ban communal, du petit déjeuner de Pâques pour les 2 paroisses, du concours de pêche de l'APP, du bal du muguet du SCR, de la commémoration du 8 mai, de la soirée après concert de l'HMR, de la pêche des enfants, de la fête d'été de l'HMR puis celle du SCR et bientôt les festivités du 14 juillet ! ,

Sur les réunions et fêtes de famille : confirmations, anniversaires mariage et même enterrements !

Tant d'occasions de se retrouver, de faire la fête, de soutenir financièrement les associations, ...

Répercussions sur le travail, le passage de la frontière, les gestes et équipements de protection à acquérir pendant et lors du déconfinement progressif, ...



Dans l'adversité il faut savoir positiver !!!

Vous avez certainement mis ce temps à profit pour ranger, trier, nettoyer, bricoler, lire, faire du sport, réaliser des masques, ...

Des masques, la Commune en a commandés directement mais aussi en lien avec la Région et la Cocom de l'Outre-Forêt.

Ainsi chaque Rittershoffenois en a reçu 2 qui sont lavables 50 fois. Les aînés ont reçu en plus, 1 ou 2 masque(s) à usage unique selon leur âge.

Strasser Joseph dit « de Sepp » ou « de Strasser », notre mascotte locale !

Pour beaucoup, il fut l'habitant le plus connu du village. Toujours à vélo, toujours à surveiller la circulation, à bougonner, toujours présent aux fêtes des associations, aux matchs de foot du SCR, toujours sans chaussettes !

Il avait un faible pour les ronds-points et un habitué des sorties cyclo fut plus que surpris par le nombre de kilomètres qu'affichait le compteur de son dernier vélo ! Là haut, il doit certainement boucler ses tours de piste !



Observateur et curieux ?

Un Migon s'est perdu dans Rittershoffen ! Connaissez-vous son adresse ? Ce coquin s'est couché pour vous compliquer la tâche



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises

recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

Laurence VEITMANN

03.83.43.50.55 / 06.35.20.90.14

laurenceveitmanncei@gmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon-02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com

Dernières décisions du Conseil Municipal

Assurance mutualisée : Le groupement des commandes d'assurance par le biais de la COCOM, permettra à notre commune d'être assurée chez SMACL (2 lots) et Groupama (2 lots) de payer 5 530,75€ au lieu de 13 050,00€ avec en principe les mêmes garanties.

Réfection abords du chemin vers l'étang : Le Maire a été sollicité par le Président de l'association foncière pour une participation à hauteur de 500€ pour la consolidation de ce chemin communal. Le C.M. se prononce par 6 voix pour et 2 contre cette contribution qui pourra se faire à la fin des travaux.

Avaloirs abaissement trottoirs : Le SIVOM de la vallée du Seebach prendra en charge la partie sous terre et la commune celle en surface.

Fenêtres salle annexe à l'église catholique : Le Conseil de Fabrique souhaite aménager la salle du 1^{er} étage au-dessus de la sacristie en espace muséal et d'exposition permanente avec une partie dévolue au stockage. Il souhaite l'inaugurer fin mars 2020, à l'occasion des 70 ans de la destruction de l'église simultanée. Vu ce contexte et vu l'état des cadres métalliques, le C.M. décide par 6 voix pour, 1 abstention et 1 contre le remplacement des 5 fenêtres du 1^{er} étage et retient le devis de l'entreprise CJL Clauss à 7 578,54€ TTC et non ceux de Trendel 10 969,18€ TTC et Gross 11 155,50€ TTC.

Table à langer salle des fêtes : Une table à langer sera achetée et installée dans le WC pour personnes à mobilité réduite, côté femmes ; valeur environs 388€ TTC.

Lampadaire rue Nordwind maison Zimmermann : L'installation d'un lampadaire dans la partie remontante de cette rue se fera lors de l'extension du lotissement et la viabilisation de cette rue.

Alarme incendie SDF : La société Qualiconsult n'a pas encore recontacté M. le Maire, donc pour l'instant, pas d'avis sur les solutions à préconiser !!!

Location St Sylvestre : Ce type de location est soumis à l'approbation du C.M. et une réponse négative a été donnée à la trentaine de jeunes qui souhaitaient louer la salle.

Achat d'un défibrillateur : Afin de se mettre en conformité, il est décidé d'acheter 1 défibrillateur : 7 voix pour 1 appareil et 1 voix pour en acheter 2. Il devra être installé près de l'entrée de la salle des fêtes.

Forêt: M. le Maire donne la parole à M. Kiennemann Pascal, agent ONF en charge temporaire de la forêt de Rittershoffen pour la présentation du programme des travaux d'exploitation et de prévision des coupes 2020.

Le volume total est de 5 857m³, ce qui dégage après déduction des salaires des bûcherons, 132 500 € de recette nette. A cela s'ajoutent 6 440 € des ventes de coupes sur pied. Après déduction des dépenses de débardage, des honoraires de l'ONF, ... on arrive à un bilan prévisionnel HT de 117 656 €.

Divers travaux dont ceux d'entretien des chemins forestiers – 27 330 €.

Coût de la replantation de 4 hectares de chênes, dans le cadre de l'opération Remobio, le restant à charge après déduction de la subvention – 23 560 €.

Solde final prévisible + 66 700 €.

2020 sera l'année du haut du pic de la récolte de frênes chalarosés. Suite de questions/réponses. Programme approuvé à l'unanimité.

Replantation dans le cadre de Remobio : M. Weigel rappelle ce qu'est cette opération et lit la délibération telle qu'elle doit être prise et transmise à Fibois afin de finaliser notre dossier pour validation. Unanimité.

Etude diagnostic « éclairage public » et remplacement des armoires de l'éclairage public :

M. Weigel informe le C.M. que l'ancienneté et l'état de notre éclairage public a déjà été évoqué en conseil et vu la possibilité de bénéficier actuellement de l'association des Maires du Bas-Rhin d'une subvention de 1 051,60 € sur un tel devis, il a fait établir par Electricité de Strasbourg (ES) ce devis qui s'élève à 3 154,66 €. Le contenu du diagnostic est détaillé et ne reviendra à la commune plus qu'à 2 103,06 €. Unanimité.

Ainsi le C.M. ne donnera pas suite au devis de Fritz Electricité pour le remplacement de 2 armoires de l'éclairage public. Le diagnostic d'ES permettra de faire les choix judicieux et subventionnés par l'Etat dans le cadre du passage en éclairage par LED.

Subvention AOS : En raison des diverses aides apportées aux enfants de notre école, le C.M. décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 108 € à l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg, soit 1,50 € par enfant (72 élèves). Unanimité.

Urbanisme : contrôle des permis et suivi des travaux par l'ATIP: L'ATIP propose un nouveau service pour la réalisation des conformités des autorisations d'urbanisme et du contrôle des travaux. Son ouverture en 2021 est conditionnée par l'adhésion d'un nombre suffisant de communes. Le forfait annuel dépend du nombre d'actes, 180€ par acte puis 180€ pour 1 permis de construire, 135€ pour 1 déclaration préalable et 225€ pour un permis d'aménager. Sujet à réfléchir avant un engagement éventuel !

Demande de minoration du prix de la location Sté de chasse de Betschdorf : Le maire fait lecture du courrier de la demande de réduire la location annuelle de 2 000€ à 1 000€, il se trouve que la géothermie était déjà en place lors de l'adjudication et qu'il a été observé que l'éclairage nocturne de cette dernière ne dérange pas le gibier, la surface grillagée n'est pas du fait de la commune mais d'un particulier, M. Graff. Le contrat précise que le prix n'est pas renégociable sauf s'il manque une grande surface, ce qui n'est pas le cas. Le C.M. refuse cette minoration à l'unanimité.

Achat d'un VPI pour la classe du CM : La directrice a fait part à M. Weigel qu'au final un nouveau VPI conviendrait davantage à sa classe plutôt qu'une douzaine d'ordinateurs avec chariot (coût 10 000 à 12 000€). La société Serv'Info qui a livré et installé en 2019 celui de la classe de Mme Dupuis a chiffré ce nouveau VPI à 4 977,88€ TTC livré et installé. Les prises et gaines étant en place, il n'y aura pas de frais annexes. Achat validé à l'unanimité.

Comptes administratifs et comptes de gestion :

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion pour 2019.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

Commune: excédent de fonctionnement 112 161.12€

déficit d'investissement 50 000.34€

Excédent global de clôture 62160.78€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

Chaufferie: déficit de fonctionnement -103719.25€

excédent d'investissement 46658.58€

Déficit global de clôture -57060.67€

2.Echange de parcelles SCI ML3 (Myl'fleur) / Commune:

L'échange consiste à transposer le chemin à côté du cimetière le long de la propriété de Ball Claude. La Commune de Rittershoffen échange la parcelle sect. 08 N° 206/107 de 1.61 ares contre la parcelle 208/108 de 1.91 ares, propriété de la SCIML3 toutes deux situées lieu-dit Village en zone UBr.

L'échange a lieu sans versement de soulte ni retour chaque lot étant d'égale valeur, de 6 685 €. Tous les frais sont à la charge de la SCI ML3.

La Commune de Rittershoffen : s'engage irrévocablement à ne pas installer de clôture ou de plots afin de laisser un libre accès, en tout point et en tout temps, du chemin cadastré

Section 08 n° 208/108 cédé par la SCI ML3 et autorise la "SCI ML3" à aménager ou faire aménager, à ses frais exclusifs, ledit chemin d'accès. Cet échange est adopté à l'unanimité, le CM autorise le maire à faire toutes les démarches et à signer tous les documents en rapport.

Porte Eglise protestante :

Après présentation du devis définitif pour un montant de 8 800€ TTC, le conseil municipal valide l'achat à l'unanimité.

Antenne "téléphonie" château d'eau:

L'opérateur Free souhaite reprendre les droits détenus jusqu'à présent par SFR et modifier la structure de l'antenne.

Le Syndicat des Eaux en séance du 09/12/2005 délibère, de refuser systématiquement l'ensemble des projets de renouvellement, de modification, d'extensions des différentes installations existantes jugées non compatibles avec la protection de l'ouvrage, cela nonobstant les différentes conventions de baux qui ont été signés.

Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à la demande de Free, l'opérateur devra s'installer hors du périmètre des habitations..

Bilan 2019 salle des fêtes :

M. Weigel a fait le bilan salle des fêtes.

En 2019 on compte 48 occupations, sont restées 14 disponibilités
9 par la Commune
11 gratuits
10 fois cuisiné sur place et 14 fois traiteur (le tout hors gratuits)

Soit une recette pour les locations de 10 270 € dont casse et chauffage.

Autres utilisations : danse 42 soirs, entraînements de foot (SCR) 9 x, Entente foot 1 x et Qi gong 7 séances.

Recette globale : 12 328 €

Dépenses : électricité, eau, ligne téléphonique, chauffage, nettoyage, fournitures, contrats d'entretien, ordures ménagères **total : 14 803 €**

Soit un déficit de 9 664 €

Les délibérations du nouveau Conseil paraîtront dans le bulletin communal de décembre.

La photo et son mystère :

Les Mignons sont deux et gardent l'entrée des courts de tennis.



Fin du Club de tennis !

Le vendredi 19 juin 2020, une page sombre du club de Tennis de Rittershoffen s'est tournée : assemblée générale de dissolution ! Absence de joueurs, de jeunes, manque de bénévoles, ...

Dire qu'en 2016 la Commune a investi plus de 40 000 € pour la réfections des courts !

La nouvelle équipe municipale se penchera sur le devenir du club house, des courts et du matériel.



>> Delphine SOUAN
Chargée de la communication
03 90 58 55 77
delphine.souan@pair-archeologie.fr

Fouilles archéologiques à Rittershoffen et Kesseldorf

Aménagement d'un réseau de chaleur souterrain
entre Rittershoffen et Beinheim

LA FOUILLE DE RITTERSHOFFEN

Le chantier archéologique de Rittershoffen a permis la découverte d'un site médiéval daté du 12^{ème} siècle apr. J.-C. Les fouilleurs ont pu mettre en évidence la présence d'une activité artisanale liée au travail du fer : le lavage et broyage du minerai de fer (sous forme de pisolithe) et sa réduction par la découverte de loupes de fer provenant de bas-fourneaux (non localisés sur le site). Plusieurs puits, dont certains présentaient une architecture originale en noisetier tressé, ont été mis au jour. Le site a également livré une occupation néolithique datée de 4300-4000 av. J.-C.



ETAT CIVIL 2020



NAISSANCES

- 23.12.2019 : **Mayron Didier Jean LEQUESNE**, fils de
Elwis LEQUESNE et de Nadia ERHOLD.
Domiciliés 69, rue Principale.
- 02.01.2020 : **Léo Philippe JUNG**, fils de
Philippe JUNG et de Valérie GERGAUD.
Domiciliés 87, rue de la Gare.



DECES :

- 21.01.2020 : **Rolf Eugène MEYER**,
Epoux de Marie Thérèse Lucie MEYER.
Décédé à WISSEMBOURG à l'âge de 79 ans.
- 09.02.2020 : **Marie Christine STECHER**,
Epouse de Marcel Roger FISCHER.
Décédée à STRASBOURG à l'âge de 63 ans.
- 11.03.2020 : **Jeannine Charlotte POUILLAUDE**,
Epouse de Bernard Charles Lucien PEYRE.
Décédée à HAGUENAU à l'âge de 67 ans.
- 07.04.2020 : **Irène Germaine JUNG**,
Veuve de Aloyse ZIMMERMANN.
Décédée à WISSEMBOURG à l'âge de 89 ans.
- 13.05.2020 : **Joseph Charles STRASSER**,
Veuf de Brigitte Madeleine SPIELMANN.
Décédé en son domicile à l'âge de 81 ans.